



**Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du jeudi 30 novembre 2023**

**Vœu relatif au maintien de l'établissement public de soins psychiatriques
Reddes hôpitaux Saint-Maurice dont dépend le 11^e arrondissement**

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant que les hôpitaux de Saint-Maurice (94) accueillent des patients du 11^e arrondissement au sein du pôle Paris 11 de leurs unités de soins psychiatrique ;

Considérant la structure d'accueil du Pole Paris 11 Paris 11 des hôpitaux Saint-Maurice située passage des Taillandiers dans le 11^e arrondissement ;

Considérant que les locaux, pourtant classés au patrimoine national, n'ont pas bénéficié des moyens nécessaires pour leur réhabilitation, malgré les alertes répétées des soignant-es et élu-es, rendant le lieu dans un état de vétusté indigne de l'exercice des professions médicales dans de bonnes conditions ;

Considérant le projet immobilier porté par la direction de l'ARS de louer par un bail emphytéotique de 50 ans près de la moitié des hôpitaux de Saint-Maurice (94) à un tarif particulièrement avantageux à des promoteurs immobiliers pour un projet lucratif, et la construction d'un nouveau bâtiment hospitalier sur un terrain boisé et véritable poumon du tissu urbain local ;

Considérant la menace, liée à ce projet, de suppression de plus de 240 emplois d'agent-es hospitaliers en quatorze ans, soit 8 % des effectifs des hôpitaux de Saint-Maurice ;

Considérant que toutes les équipes des psychiatrie adulte et enfant, et donc celles qui interviennent sur le pôle 11, mais aussi l'équipe soignante de la structure de soin située rue des Taillandiers, pourraient être impactées par la suppression des 240 emplois prévue par le projet ;

Considérant que les personnels soignants insistent sur l'intérêt pour les patient-es et les usager-es de bénéficier d'un cadre architectural adapté, auquel répondent les bâtiments menacés de location à des promoteurs immobiliers, prototype des bâtiments de soins psychiatriques à l'international ;



Considérant qu'une personne sur quatre sera touchée par des troubles psychiques au cours de sa vie selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et qu'aujourd'hui dans le 11^e il est difficile de mobiliser suffisamment de places en psychiatrie pour couvrir les besoins ;

Considérant la poursuite des vagues de fermetures de lits imposées ces dernières années, malgré l'impact des années « Covid », amoindrissant la capacité d'accueil de nombreux établissements de la région et singulièrement au sein du Pôle de psychiatrie des hôpitaux Saint Maurice qui accueillent des patient-es du 11^e arrondissement ;

Considérant que le secteur privé, par l'intermédiaire de l'opérateur Clinalliance, hautement subventionné en particulier par la Région Ile-de-France, propose une offre de soins en complète inadéquation avec les besoins des patient-es du secteur, et souvent non pris en charge par l'assurance maladie ;

Considérant que la souffrance au travail induite par ce projet accélère les départs des agent-es hospitalie-ers, particulièrement vers le privé, aggravant encore la situation de l'hôpital public ;

Considérant l'impact écologique de ce projet, en totale opposition avec les principes environnementaux énoncés dans le PLU et le PADD de Saint-Maurice, ainsi qu'avec ceux avancés dans le PLUi et PADDi Paris Est Marne et Bois ;

Considérant les solutions alternatives portées par le personnel, le collectif pour l'avenir des hôpitaux de Saint-Maurice et des Murets, et les élu-es d'opposition ;

Sur le rapport de Monsieur Sofiane KADDOUR-BEY,

Sur proposition des élu-es du groupe Communiste et Citoyen, du groupe Paris 11 en commun : socialistes, écologistes et apparentés, et du Groupe Ecologiste du 11^e;

EMET LE VCEU :



que le Maire du 11^e interpelle l'Agence Régionale de Santé au sujet :

- des menaces que représente le projet immobilier qu'elle porte avec la Direction des Hôpitaux de Saint-Maurice et la Mairie de Saint-Maurice (menaces sur la qualité des soins et des conditions de travail ainsi que sur l'environnement).
- du nécessaire projet de financement de rénovation de l'ensemble des locaux mené en lien avec les personnels de santé et au bénéfice des patient·es.

Résultat des votes :

Abstention : Les élu·e·s du groupe Changer Paris

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun : socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11^e, du groupe Communiste et Citoyen, et M. Grégory MOREAU.

Contre : M. Guillaume POITOUX.

Le vœu est adopté à la majorité